



Conformité au Règlement Général sur la protection des données personnelles "RGPD"

Vos données personnelles

Les informations vous concernant sont traitées par le Département de la Vienne, responsable de traitement, dans le cadre des actions de conformité au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD). Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission relevant de l'autorité publique dont est investi le Département. Les finalités sont les suivantes :

- Gestion des registres de la conformité (traitements, partenaires, violation de données)
- Gestion des violations de données (alerte au responsable de traitement, notification CNIL, documentation de l'événement)
- Gestion des campagnes de sensibilisation des agents (convocation, émargement, transmission à la DRRH)
- Alerte au responsable de traitement, reporting de la conformité et bilan annuel anonymisé.

Vos données

Le principe de minimisation est appliqué aux différentes finalités. Néanmoins, certaines actions peuvent impliquer l'utilisation des données suivantes :

- Agents : identification, données professionnelles
- Personnes concernées : toutes données impliquées dans une violation de données
- Partenaires, prestataires : identification, données professionnelles

Ces données sont nécessaires et obligatoires pour la gestion et la traçabilité des actions de conformité RGPD.

Les destinataires

Vos données sont destinées aux services du Département de la Vienne.

- Gestion des registres : CNIL
- Gestion d'une violation de données : responsables hiérarchiques, DTN, DPO et CNIL
- Campagne de sensibilisation : responsables hiérarchiques, DPO et DRRH (traitement formation)
- Alerte, reporting et bilan : responsables hiérarchiques (conformément à la procédure "Rôle des acteurs et alerte au responsable de traitement")

La conservation

- Registre des traitements : durée de l'obligation légale RGPD
- Registre des partenaires : durée de l'obligation légale RGPD
- Registre des violations de données : 10 ans.
- Campagne de sensibilisation : 1 an



Ces données sont également traitées conformément aux prescriptions des Archives Départementales dans le respect du code du patrimoine.

Vos droits

Conformément à la loi n°78-17 et au règlement (UE) 2016/679, vous avez un droit d'accès, de rectification de vos données ainsi que d'un droit de limitation et d'opposition de leur traitement, dans les conditions prévues par ces textes.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données, par courrier (Département de la Vienne, Place Aristide Briand, CS 80319, 86008 Poitiers Cedex) ou via le formulaire "Contactez le DPO" sur le site lavienne86.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Contact : Direction Juridique et des Assemblées (DJA) / DPO - Mise à jour de la notice : juin 2024

